

## **Participer à la transition écologique de l'agriculture**

**Aurélie Cardona**

*Comment soutenir la transition de l'agriculture vers des formes plus respectueuses de l'environnement ? Aurélie Cardona montre le rôle moteur que peuvent prendre les mobilisations d'acteurs extérieurs au monde agricole. La transition écologique de l'agriculture devient ainsi l'affaire de tous.*

L'agriculture conventionnelle reposant sur l'usage d'intrants de synthèse<sup>1</sup> en vue d'une productivité maximale est de plus en plus critiquée. Les controverses autour de l'utilisation d'insecticides tels que le Gaucho et le Régent, ou des conséquences de la pollution causée par la surfertilisation azotée, comme les algues vertes, en témoignent.

### **Des dispositifs contraignants et incitatifs peu efficaces**

À partir de la fin des années 1980, de nombreux dispositifs publics ont été mis en œuvre pour réduire l'impact de l'agriculture sur son environnement et pour encourager les pratiques agricoles limitant l'usage des intrants de synthèse, comme l'agriculture biologique. Parmi ces dispositifs, on trouve des mesures contraignantes (règlements, interdiction de certains produits chimiques), des mesures incitatives et basées sur la rémunération de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement (mesures agri-environnementales) et des dispositifs territoriaux et participatifs censés favoriser l'élaboration d'actions collectives autour d'enjeux environnementaux (par exemple, la démarche Natura 2000 basée sur la concertation entre différents acteurs pour préserver la biodiversité). Certains de ces dispositifs sont élaborés au niveau européen, puis déclinés au niveau national et régional, tandis que d'autres actions sont développées directement par les États, comme le plan Écophyto, mis en place en 2008 en France, établissant un objectif de réduction de 50 % de l'usage des pesticides par rapport aux moyennes locales. Cependant, l'efficacité de ces dispositifs publics semble assez faible et les pratiques agricoles ne se transforment qu'à la marge.

Dans ce contexte, des travaux de recherche issus de différentes disciplines se développent pour tenter de comprendre les modes et trajectoires de changement vers des formes d'agriculture peu ou pas consommatrices en intrants de synthèse. En tant que sociologue, il est particulièrement intéressant de considérer ces transitions écologiques « en train de se faire », afin de comprendre quels sont les processus à l'œuvre et qui sont les acteurs impliqués. En effet, de plus en plus d'acteurs variés revendiquent « un droit de regard et d'usage » sur les territoires ruraux et la conduite de l'agriculture (Deverre 2004). Ils prennent position sur ce que doit être l'agriculture, voire s'investissent directement pour promouvoir des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement. Sur la base de l'étude de trois terrains franciliens et de suivis exploratoires d'autres cas français, cet article illustre les conditions d'émergence de mobilisations d'acteurs non agricoles (tels que des organismes de gestion de l'eau, des personnes impliquées dans des

---

<sup>1</sup> Intrants de synthèse désigne ici les engrais chimiques (azote) utilisés pour fertiliser les sols et les produits phytosanitaires (ou pesticides) chimiques employés pour détruire les organismes nuisibles aux cultures, parmi lesquels on trouvera les insecticides, les fongicides, les herbicides (par exemple, le Roundup).

associations environnementales, des habitants, des consommateurs...)<sup>2</sup> et le rôle qu'elles peuvent jouer dans les processus d'écologisation de l'agriculture.

### **L'émergence des mobilisations non agricoles en faveur de l'écologisation de l'agriculture**

Les mobilisations se multiplient à travers le pays. Elles se déclinent selon différents objectifs :

- La protection et la restauration de la qualité de l'eau, lorsque celle-ci est particulièrement polluée par les intrants agricoles. Une des premières mobilisations de ce type a ainsi été portée par l'association Eaux et rivières de Bretagne.
- La lutte contre l'urbanisation des terres agricoles et l'accès au foncier. C'est ainsi qu'a été créé la première AMAP<sup>3</sup> de France dans le Vaucluse sur une exploitation menacée d'expropriation pour la construction d'une ligne de tramway.
- L'approvisionnement en produits locaux et exempts de pesticides. Le développement des AMAP en est le témoin, tout comme le développement d'autres formes de partenariats producteurs–consommateurs du même type.

Les mobilisations d'acteurs non agricoles émergent donc autour d'un problème localisé, pointé par des acteurs directement touchés. À ce titre, elles pourraient être considérées comme des mobilisations de type NIMBY (« *Not in my back yard* ») et se résumer à la défense d'intérêts égoïstes. Cependant, au cours de nos enquêtes, il est apparu que les acteurs mobilisés font un effort pour lever cette suspicion à travers un travail politique de « désingularisation » de leur cause (Trom 1999). L'argument de défense du développement de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement s'y prête, en effet, très bien. Cela a pu être montré dans le cas de la controverse autour des OGM avec l'utilisation de l'argument de la défense de l'agriculture biologique (Chateauraynaud *et al.* 2010). En effet, dans le contexte actuel de multiplication des mesures et plans en vue de promouvoir une agriculture plus respectueuse de l'environnement (Grenelle de l'environnement, plan Écophyto, Projet agro-écologique pour la France...), défendre l'écologisation de l'agriculture permet de dépasser le problème initial et de toucher une large audience. Cela rend possible le ralliement d'un grand nombre d'acteurs à des causes initialement très localisées. On peut ainsi voir s'associer dans des collectifs aux frontières floues des associations et groupes d'obédiences variées aux ancrages divers (locaux, nationaux ou internationaux). Cette agrégation peut donner à la mobilisation une taille critique, la faire gagner en visibilité et lui permettre de favoriser les échanges autour d'autres mobilisations antérieures ou en cours, qui constituent ainsi des précédents (Chateauraynaud et Doury 2011).

### **La contribution des mobilisations non agricoles à l'écologisation de l'agriculture**

L'argument pour la défense de l'écologisation de l'agriculture n'est pas seulement un « opérateur de convergences de bonnes causes » (Chateauraynaud *et al.* 2010) utilisé pour défendre des intérêts égoïstes. Il permet le développement effectif de pratiques respectueuses de l'environnement précisément parce que les mobilisations de ces acteurs non agricoles articulent une injonction globale d'écologisation de l'agriculture à des problématiques locales, tangibles pour les acteurs et en particulier pour les agriculteurs. La nécessité de changement prend alors du sens, ce qui peut favoriser l'adoption de formes d'agriculture respectueuse de l'environnement dans les territoires concernés.

---

<sup>2</sup> Cette catégorisation d'acteurs « non agricoles » est à prendre avec nuance. D'une part, parce que ces acteurs peuvent avoir des liens personnels au monde agricole (avoir un membre de leur famille proche agriculteur, être employé à l'INRA...). D'autre part, parce que, à partir du moment où ces acteurs « non agricoles » tissent des liens avec des agriculteurs et interviennent en faveur de changements de pratiques agricoles, il devient difficile de les considérer comme totalement extérieur au « monde agricole ».

<sup>3</sup> Association pour le maintien d'une agriculture paysanne.

Sur le plateau de Saclay, à cheval entre l'Essonne et les Yvelines, la mobilisation d'habitants en faveur du développement d'une agriculture plus « propre », censée protéger leur cadre de vie menacé par l'urbanisation, a conduit à la création d'une AMAP qui a légitimé la préservation d'un espace agricole. Deux cent cinquante familles et plusieurs agriculteurs sont en partenariat au sein de ce dispositif. L'un des agriculteurs est un céréalier dont l'exploitation se situe à proximité du lieu de vie des habitants à l'origine de l'initiative. Au départ du projet, cet agriculteur cultivait uniquement des céréales en agriculture conventionnelle sur un espace menacé d'urbanisation. Aujourd'hui, il a converti la totalité de son exploitation à l'agriculture biologique et diversifié sa production (lentilles, pommes de terre...). Il a aussi permis la création d'emplois et d'exploitations. Un atelier de boulangerie a été installé dans la ferme et un volailler biologique s'est installé sur une partie de ses terres.

À Flins-Les Mureaux, dans les Yvelines, lors d'une mobilisation opposant les partisans de la construction d'un circuit de Formule 1 à des acteurs mobilisés en faveur de l'installation d'exploitations biologiques, la défense d'une agriculture de proximité plus respectueuse de l'environnement a permis de créer de forts liens et des échanges d'expériences avec une groupe déjà mobilisé pour la préservation du plateau de Saclay contre la menace d'urbanisation. Après l'abandon du projet de circuit et la rétrocession des terres par la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER)<sup>4</sup> à l'Agence des espaces verts (AEV)<sup>5</sup> de la région Île-de-France, deux maraîchers et un céréalier biologiques se sont installés pour faire de la vente directe et assurer l'approvisionnement de la restauration collective locale. Leurs installations ont depuis donné lieu à la création de la première légumerie biologique<sup>6</sup> d'Île-de-France, inaugurée en mars 2012. Par ailleurs, dans ce même espace, la mairie des Mureaux s'est vu attribuer par l'AEV deux parcelles d'environ quatre hectares chacune pour des jardins familiaux et des ruchers. Le Syndicat des berges de la Seine et de l'Oise a, lui, récupéré une bande de terrain en bordure de Seine pour la création d'un chemin de halage. Enfin, le conseil général des Yvelines a demandé à l'AEV une bande de huit mètres de large à proximité de la route départementale 14 pour y aménager une piste cyclable.

## **L'écologisation de l'agriculture est l'affaire de tous**

Ces deux cas offrent une perspective sur la manière dont des acteurs non agricoles peuvent contribuer aux processus de transition vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement. Leur capacité à relier la problématique de l'écologisation de l'agriculture à des enjeux locaux et tangibles constitue leur force. Leur distance au monde agricole constitue également un excellent appui pour faire advenir le changement. Cette distance, qui n'est certes pas la même pour tous – certains acteurs étant issus du monde agricole ou en lien avec des organismes de recherche agricole –, leur permet d'ouvrir l'horizon des possibles en termes de formes d'agriculture, en proposant des formes organisationnelles ou des techniques relativement éloignées des pratiques des agriculteurs concernés, de leurs exigences de production et de leurs contraintes économiques.

---

<sup>4</sup> La SAFER observe le marché et réalise des études pour connaître les prix des biens et des terres, afin de les estimer à leur juste valeur et pour permettre aux communes de connaître les mouvements fonciers de leurs territoires (elle évalue la faisabilité et les incidences des projets collectifs ou privés). Elle effectue également des actions d'achat, de vente, de gestion et d'aménagement (elle achète des biens agricoles et ruraux puis les revend à des agriculteurs ou des collectivités, établissements publics, elle peut stocker des terrains et les louer temporairement à des agriculteurs, elle peut réaliser des travaux d'aménagement pour améliorer les conditions d'exploitation, pour entretenir les paysages...).

<sup>5</sup> L'AEV est un établissement public financé par une dotation du conseil régional, chargé d'acquérir et d'aménager des terrains (forêts, sites écologiques, espaces agricoles...).

<sup>6</sup> Une légumerie biologique est un atelier destiné à la préparation élémentaire (lavage, épluchage, découpage...) des légumes biologiques à destination des cuisines de la restauration collective, qui sont souvent dépourvues de ce genre d'atelier. Elle permet de centraliser le traitement de légumes produits à proximité et peut donc favoriser l'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux.

Leur principal défi est ensuite de se faire entendre par le monde agricole afin de faire advenir un changement. Pour cela, il faut que ces acteurs non agricoles parviennent à prendre en compte les contraintes des agriculteurs, à se faire accepter dans le milieu agricole local et à ancrer leurs activités sur le terrain et surtout à construire une vision partagée entre monde non agricole et monde agricole. Ainsi, il ne s'agit pas d'affirmer que tout repose sur les acteurs non agricoles, tandis que le monde agricole aurait une posture passive, mais plutôt de mettre en lumière le fait que l'écologisation de l'agriculture est désormais l'affaire de tous.

### **Bibliographie**

- Chateauraynaud, F., Bernard de Raymond, A., Hermitte, M.-A., et Tétart, G. 2010. *Les OGM entre régulation économique et critique radicale*, rapport du programme OBSOGM, Paris : ANR OGM, GSPR, 420 p. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://gspr.ehess.free.fr/documents/rapports/RAP-2010-ANROGM.pdf>.
- Chateauraynaud, F. et Doury, M. 2011. « La portée des précédents. Événements marquants et procédés argumentatifs », *Socio-informatique et argumentation*, 4 mars. En ligne : <http://socioargu.hypotheses.org/2274>.
- Deverre, C. 2004. « Les nouveaux liens sociaux au territoire », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 12, n° 2, p. 172-178.
- Trom, D. 1999, « De la réfutation de l'effet NIMBY considérée comme une pratique militante. Notes pour une approche pragmatique de l'activité revendicative », *Revue française de science politique*, vol. 49, n° 1, p. 31-50.

**Aurélié Cardona** est actuellement chargée de recherche en sociologie au centre INRA (Institut national de la recherche agronomique) d'Avignon au sein de l'unité Éco-développement. Elle travaille sur les processus de transition vers des systèmes agricoles écologisés. Elle a d'abord travaillé sur les circuits courts de commercialisation (vente de paniers de fruits et légumes, vente à la ferme, AMAP, marchés de plein vent...). Elle s'est ensuite intéressée aux changements de pratiques agricoles. Dans sa thèse, elle a plus particulièrement étudié le rôle d'acteurs non agricoles (consommateurs, associations environnementales, associations de protection de l'eau...) dans les processus de transition vers une agriculture plus écologique.

### **Pour citer cet article :**

Aurélié Cardona, « Participer à la transition écologique de l'agriculture », *Métropolitiques*, 10 juin 2013. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Participer-a-la-transition.html>.